



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Sommaire

Édito.....	3
Vie politique et institutionnelle.....	4

LES SERVICES SUPPORTS

Finances.....	7
Ressources humaines.....	10
Communication	12

VALORISER ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Cycles de l'eau.....	15
Environnement.....	18
Collecte et traitement des déchets.....	20

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE EN ADÉQUATION AVEC L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Développement économique.....	24
Bâtiments, équipements communautaires, commerces de proximité.....	26
Voirie.....	28
Mobilités.....	30

CONFORTER LE LIEN SOCIAL

Habitat.....	34
Jeunesse	36
France services	38
Le Centre Intercommunal d'Action Sociale.....	40
Culture.....	42

Édito

L'année 2023 marque le 30^{ème} anniversaire de la création de notre communauté de communes. Depuis ses débuts, notre communauté a évolué, s'adaptant et s'engageant pour répondre aux besoins du territoire. En trois décennies, nous avons élargi notre champ d'action et renforcé nos compétences. Je salue le travail remarquable des élus qui au fil des années, avec l'appui des collaborateurs impliqués et professionnels, œuvrent pour faire avancer le territoire.

Aujourd'hui, notre communauté est dotée d'un projet de territoire à l'échelle de ses 10 communes, qui donne du sens à l'action publique autour de 3 axes majeurs : la préservation de l'environnement, le développement d'une économie harmonieuse avec notre cadre de vie et le renforcement du lien social.

Ce rapport d'activités illustre cet engagement, mettant en avant les réalisations de l'année écoulée et soulignant le travail des agents tant des services techniques, qu'administratifs et du CIAS. Leur travail est essentiel pour assurer le bon fonctionnement de



notre Communauté de Communes et pour concrétiser nos missions d'intérêt général.

En 2023, nous avons notamment lancé la commercialisation de la zone d'activités de Menez Kerguelen à Plozévet, initié le chantier de renaturation de Lessunus, créé une nouvelle déchèterie, renouvelé nos partenariats économiques avec la Région et les chambres consulaires et réalisé un diagnostic de territoire sur le Bien vieillir en Haut Pays Bigouden.

Mais au-delà de ces projets marquants, une grande partie de notre travail consiste en des actions quotidiennes qui sont le cœur de notre mission : l'entretien des espaces naturels, la gestion des déchèteries, la collecte des déchets, le soin aux aînés et les initiatives en faveur de la culture et de la jeunesse. Notre objectif est de garantir un cadre de vie où chacun peut vivre, travailler et s'épanouir pleinement, avec des projets qui portent leurs fruits grâce à l'engagement de tous.

Josiane Kerloc'h,
Présidente de la Communauté de Communes
du Haut Pays Bigouden



Vie politique et institutionnelle

Les instances

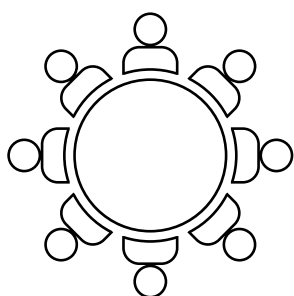
Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 029-242900710-20240926-CC_2024_09_119-DE

Le Conseil communautaire du 29 juin 2023 a procédé à l'installation de Alain GERBE et Loïc PETILLON (suppléant) en tant que conseillers communautaires, à la suite de la démission de Jean Pierre MIAGOUX, maire de Tréogat et 8^{ème} Vice Président de la CCHPB « aménagement de l'espace, de l'habitat et du littoral ». La présidente fixe le nombre de Vice-présidents à 9 et confie la délégation du littoral à sa 1^{ère} Vice-présidente Emmanuelle Rasseneur et conserve l'habitat et l'aménagement en vue du futur PLUI-H. Désignation de Alain Gerbe représentant la CCHPB à OUESCO et Philippe Ronarc'h, représentant CCHPB à VIGIPOL et à CDAC.



7 réunions du conseil communautaire

14 réunions du bureau

246 délibérations

Composition du conseil communautaire

Plonéour-Lanvern - 11 sièges : J.Kerloc'h, F. Pichon, J. Alain, F. Bergougnoux, C. Droguet, H. Le Berre, J-F. Le Bleis, N. Kerrevant, S. Pereira, S. Peron, C. Kerdranvat

Plozévet - 6 sièges : G.Kérézeon, J-C. Marle, P. Cornec, M-T. Dufour, M. Le Goff, J-B.Yannic

Pouldreuzic - 4 sièges : P. Ronarc'h, M. Burel, H. Le Coz, N. Vivien

Plogastel-St-Germain - 3 sièges : A. Berrivin, P.Stephan, J. Plouhinec

Landudec - 3 sièges : Y. Le Guellec, A. Gentric, M. Joncour

Guiler-sur-Goyen - 2 sièges : J. Cariou, M. Biger

Gourlizon - 2 sièges : E. Rasseneur, O. Pors

Plovan - 2 sièges : D. Andro, M. Burel

Tréogat - 2 sièges : A. Gerbe, L. Petillon

Peumerit - 2 sièges : J-L. Caradec, I. Tanguy

Composition du bureau communautaire

Présidente : J.Kerloc'h

1^{ère} VP déléguée à la déclinaison du projet de territoire, à l'accompagnement des transitions, à l'environnement et au littoral et à la communication : E. Rasseneur,

2^{ème} VP délégué à la voirie : P.Stephan

3^{ème} VP délégué au développement économique, au tourisme, aux mobilités et aux réseaux numériques : P. Ronarch

4^{ème} VP délégué à l'eau, l'assainissement et au SAGE : M. Burel

5^{ème} VP délégué au CIAS et à l'action sociale : Y. Le Guellec

6^{ème} VP délégué aux RH, à la cohésion sociale, à la jeunesse et à la culture : J-L Caradec

7^{ème} VP délégué aux finances et à la mutualisation : F. Pichon

8^{ème} VP délégué à la collecte et à la valorisation des déchets : J-C Marle

9^{ème} VP délégué aux équipements communautaires : J. Cariou

Élu-e-s Maires membres du bureau : A. Berrivin (Maire Plogastel-St-Germain), D. Andro (Maire Plovan), A. Gerbe (Maire Tréogat), G. Kerezeon (Maire de Plozévet).

Vie politique et institutionnelle

Faits marquants

Retrouvez l'ensemble des délibérations du conseil communautaire sur www.cchpb.bzh rubrique « les décisions » ou flashez le QR code ci-dessous :



11 mai 2023

Pacte de gouvernance

Le conseil communautaire approuve le pacte de gouvernance, un outil visant à améliorer le fonctionnement des assemblées et la gouvernance de l'intercommunalité, à favoriser les mutualisations, à évaluer les politiques communautaires et à fixer les axes de progrès.

Septembre 2023

Désignation d'un référent déontologue

Novembre 2023

Signature de la convention mobilité Ouest-Cornouaille en partenariat avec la Région

Novembre 2023

Signature du Pacte Culturel de Territoire avec la Région et la DRAC

14 décembre 2023

Prise de la compétence « construction et gestion d'abattoirs »

La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden a pris la compétence « Construction et gestion d'abattoirs » afin d'adhérer au syndicat mixte pour la construction d'un nouvel abattoir public dans le Finistère, qui permettra de répondre aux besoins actuels de l'abattoir du Faou, de soutenir la filière courte en produits carnés et de favoriser les circuits courts et de qualité. Aussi, la pérennisation d'un abattage public multi espèces constitue un véritable service public.

14 décembre 2023

Compétences culture et jeunesse

Suite au diagnostic culturel et à l'élaboration en cours d'un projet culturel de territoire, le conseil communautaire a validé la prise de compétence Culture par les actions suivantes :

- La mise en place d'une politique communautaire de développement culturel en partenariat avec les communes, les acteurs culturels et les institutions ;
- Le développement de la coordination culturelle intercommunale ;
- Le développement de l'offre de services en lecture publique, en complément des services proposés par les bibliothèques et médiathèques relevant de la compétence communale.

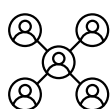
Et celle en faveur des jeunes et des familles par :

- La mise en place d'une politique jeunesse à l'échelle communautaire ;
- Le soutien, la coordination et l'animation d'actions de soutien à la parentalité.

La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden porte désormais 21 compétences.

Les services supports

- Finances et marchés publics
- Ressources humaines
- Communication



6 ETP

1

budget
administration générale

5

budgets
annexes

1

budget
CIAS et 4 budgets annexes

1

budget
par ZAC

FINANCES

La direction des finances participe à la définition et à la mise en oeuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité. A ce titre, elle est chargée de la programmation, de la mise en oeuvre et du suivi budgétaire et financier. Garant ainsi de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires de préparation et d'exécution.

Contexte économique

On observe ces dernières années, un resserrement entre dépenses et recettes de fonctionnement. La CCHPB voit une baisse de l'ensemble des dotations DGF et Intercommunalités, avec cependant une augmentation de ses dépenses, + 11% de dépenses à caractère général et + 12% des charges de personnel. Ces augmentations sont en partie liées aux extensions des périmètres d'actions de la CCHPB, aux augmentations des fluides dans une période inflationniste, à la revalorisation du point d'indice concernant le personnel et aux recrutements liés aux nouvelles prises de compétences: jeunesse, culture, mobilité, environnement, France services...

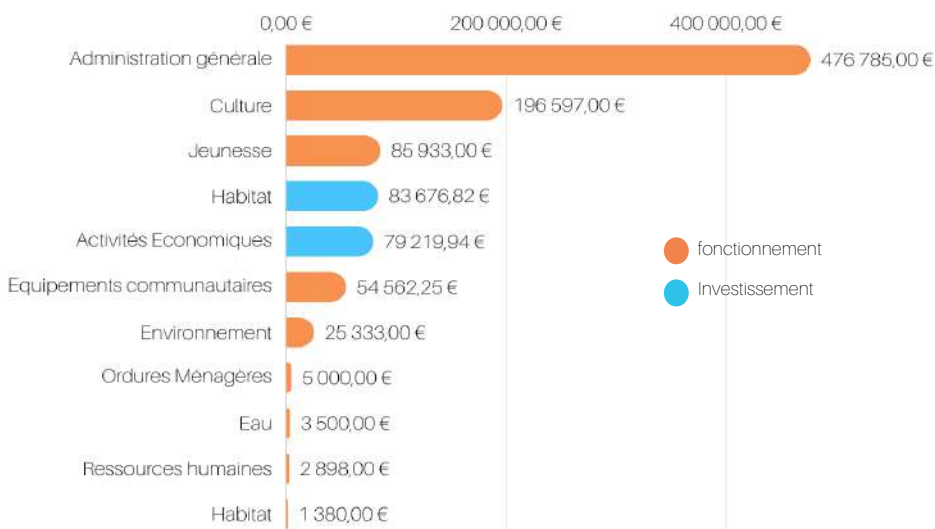
Changement de nomenclature

En 2023, la Communauté de Communes a adopté un nouveau cadre comptable appelé M57 pour certains de ses budgets appliqués sur l'exercice 2024. Ce changement concerne l'ensemble des budgets, à l'exception des budgets annexes: eau et assainissement. La M57 introduit de nouvelles règles budgétaires et comptables, tout en maintenant le principe de vote par nature ou fonction du budget. équipements communautaires et administration générale. Quant aux outils comptables un changement important des divers logiciels financiers aura lieu durant 2024.

Subventions

Chaque année, la Communauté de Communes apporte son soutien à de nombreuses associations actives dans divers domaines tels que la culture, l'eau, la jeunesse et l'environnement. La participation de la Communauté de Communes concerne aussi bien les associations conventionnées que non conventionnées, ainsi que les syndicats et collectivités partenaires.

Deux types de subventions sont distingués : les subventions de fonctionnement et les subventions d'investissement. Les subventions de fonctionnement sont destinées à couvrir les dépenses courantes des associations, comme les salaires, les loyers, et les frais administratifs. Elles permettent aux associations de maintenir leurs activités quotidiennes. En revanche, les subventions d'investissement sont attribuées pour des projets spécifiques et de plus grande envergure, tels que l'achat de matériel, la réalisation de travaux ou le développement de nouvelles infrastructures.



Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 029-242900710-20240926-CC_2024_09_119-DE

1 014 885 €

d'aides versées

162 896 €

de subventions d'investissement,
soit 16,1 % de l'enveloppe totale

851 989 €

de subventions de fonctionnement,
soit 83,9 % de l'enveloppe totale

10

associations
conventionnées

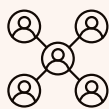
16

associations
non-conventionnées

3

syndicats accompagnés

En chiffres



1 ETP

26

procédures CCHPB

14 marchés publics

8 accords-cardres

4 consultations

3

procédures CIAS

2 marchés publics

1 accord-cardre

MARCHÉS PUBLICS

Le service des marchés publics de la Communauté de Communes gère l'ensemble des procédures de passation des marchés publics. Il veille à la conformité réglementaire, assure la rédaction et la publication des appels d'offres, et supervise l'évaluation des propositions. En lien avec les différents services, il accompagne la définition des besoins et le suivi des contrats. Ses missions concernent tous les achats et prestations pour le siège, les services techniques et le CIAS.

Seuils des procédures

En 2023, les seuils des procédures formalisées étaient les suivants :

- Fournitures et services : 215 000 € HT
- Travaux : 5 382 000 € HT

Entre ces seuils et 40 000 € HT, des procédures adaptées sont lancées.

Et en dessous de 40 000 € HT, des consultations sont lancées en sélectionnant 3 prestataires au minimum.

Habitat

86 646 €

Aides aux habitants, fonds Fifi, OPAH...

Cycles de l'eau

6 396 119 €

Travaux de réseaux, entretien des équipements de captage et de traitement, renaturation de l'espace naturel Lessunus.

Voirie

1 778 645 €

Entretien et aménagement des routes d'intérêt communautaire

Équipements communautaires

1 539 863 €

Bâtiments communautaires, équipements culturels et de loisirs, commerces communautaires...

Bien vieillir

8 052 794 €

Service de soins infirmiers à domicile, EHPAD de Parc an Ild, EHPAD et résidence autonomie de la Trinité, projet Bien vieillir

Gestion des déchets

4 300 208 €

Collecte et traitement des déchets, fonctionnement des deux déchèteries communautaires

Administration générale

9 097 852 €

France services, services supports, frais de personnel...

Culture

213 151 €

Action culturelle, soutien aux associations

Jeunesse

120 788 €

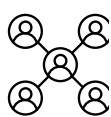
Aides aux associations

Développement économique

939 673 €

Zones artisanales, mise en tourisme, aides aux entreprises...

BUDGET TOTAL EN 2023
32 640 271 €



4 ETP

909

actes administratifs
établis en 2023
dont **314** pour la CCHPB
et **595** pour le CIAS

2 640

bulletins de salaires
/ indemnités établis en 2023
dont **985** pour la CCHPB
et **1655** pour le CIAS

201

agents en poste
au 31/12/2023

RESSOURCES HUMAINES

Le service des ressources humaines de la Communauté de Communes assure le pilotage des processus RH, incluant le suivi des recrutements, la gestion des paies et des carrières. Il gère également l'environnement de travail et anime le dialogue social en lien avec les représentants du personnel, notamment à travers le suivi du comité technique et social. De plus, il veille à la gestion des effectifs, de l'emploi et des compétences, afin de garantir une qualité de vie au travail optimale pour les agents du siège, des services techniques et du CIAS.

Comité Social Territorial

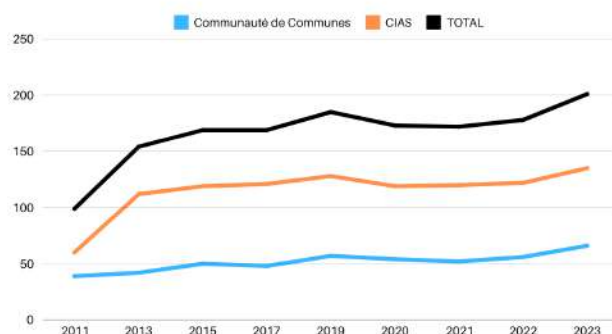
Installation du Comité Social Territorial (CST) commun « Communauté de Communes/ CIAS » suite aux élections professionnelles de décembre 2022. Formation de 5 jours de l'ensemble des membres du CST avec une 1ère partie sur les enjeux du CST et une 2ème partie sur le développement de l'opérationnalité. L'instance consultative s'est réunie 3 fois en 2023 afin de débattre sur des questions d'ordre collectif relatives à l'organisation et au fonctionnement des services.

Protection Sociale Complémentaire

Démarrage de la consultation des agents sur l'opportunité de proposer un contrat collectif de complémentaire santé (mutuelle).

Évolution des effectifs

La Communauté de Communes comptait 66 agents permanents et non permanents au 31 décembre 2023 (contre 62 au 31 décembre 2022). Le CIAS comptait 135 agents permanents et non permanents au 31 décembre 2023 (contre 132 au 31 décembre 2022), soit 201 agents au total.



BILAN SOCIAL au 31 décembre 2023

Envoyé en préfecture le 02/10/2024
Reçu en préfecture le 02/10/2024
Publié le
ID : 029-242900710-20240926-CC_2024_09_119-DE

CCHPB

66

agents en poste
au 31/12/2023



Moyenne d'âge :
43 ans

13

arrivées (hors
remplaçants)

5

départs (hors
remplaçants)

50

fonctionnaires

4

Contractuels
sur emploi
permanent

5

Contractuels
remplaçants

3

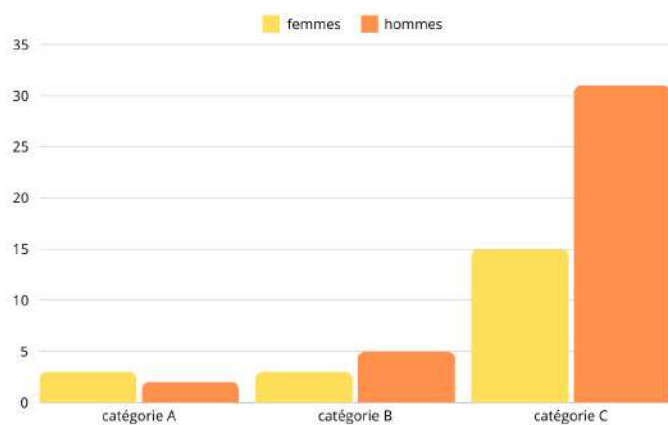
Contrats
de projets

4

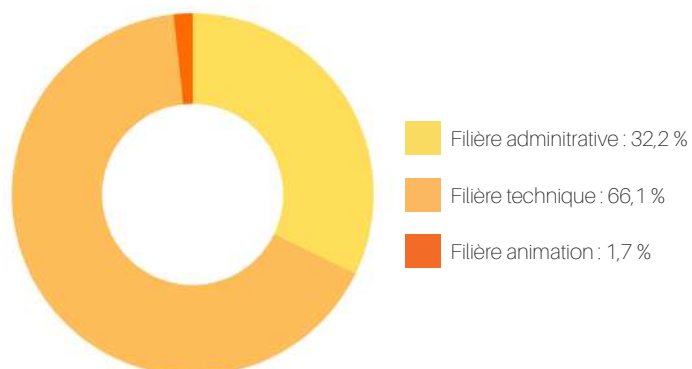
Contractuels
occasionnels



39 % de femmes et 61 % d'hommes



**Total salaires et charges de
personnel : 2 393 082 €**



CIAS

135

agents en poste
au 31/12/2023



Moyenne d'âge :
45 ans

5

arrivées (hors
remplaçants)

8

départs (hors
remplaçants)

86

fonctionnaires

7

Contractuels
sur emploi
permanent

28

Contractuels
remplaçants

2

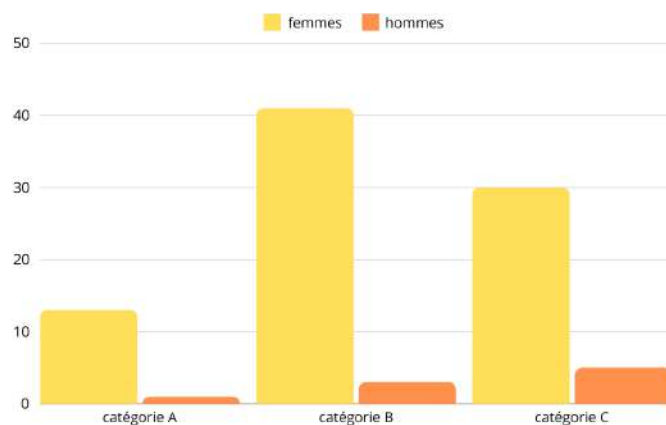
Contrats
de projets

12

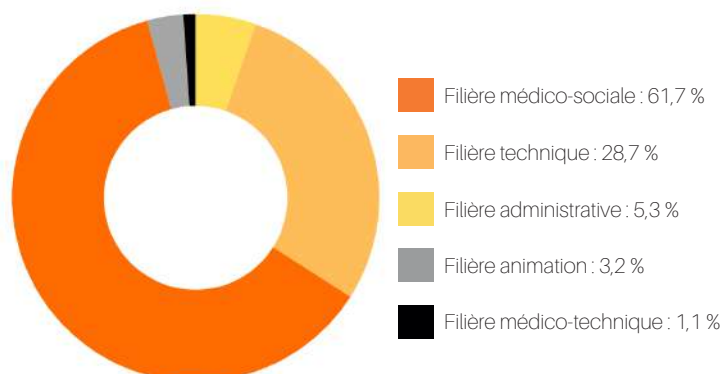
Contractuels
occasionnels

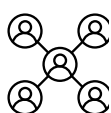


90 % de femmes et 10 % d'hommes



**Total salaires et charges de
personnel : 4 840 743 €**





1 ETP +
1 alternant



4
réseaux sociaux
(linkedin, Youtube,
Facebook, instagram)

1
site internet

2
magazines/an

1
Lettre
d'info interne
mensuelle

COMMUNICATION

Le service communication de la Communauté de Communes élabore et met en œuvre la stratégie de communication externe et interne, visant les agents et élus. Il soutient les services en les accompagnant dans leurs projets. Cela inclut la gestion des relations presse, la production de contenus, l'animation du site internet et des réseaux sociaux, ainsi que l'organisation d'événements.



Refonte du magazine communautaire

Selon le baromètre 2022 de la communication locale, le magazine des collectivités est le support d'information préféré des Français. En réponse à ce constat, la commission communication a entrepris une refonte complète du magazine communautaire. Un nouveau rubriquage spécifique a été créé, assurant une continuité entre les numéros et définissant clairement l'angle des sujets abordés. Pour moderniser le magazine et le rendre plus attractif, la collectivité fait appel aux services d'une illustratrice. Le magazine est édité deux fois par an : en juin et en décembre. De plus, une distribution en boîte aux lettres a été mise en place via une agence spécialisée pour garantir une diffusion optimale auprès des habitants.

Foire exposition 2023

La foire exposition du Pays Bigouden est un événement majeur qui rassemble chaque année des centaines d'exposants et des milliers de visiteurs. Organisée en octobre, la Communauté de Communes y participe depuis longtemps et a décidé cette année de valoriser davantage ses compétences et ses services. Pour cela, un stand de 100m² a été aménagé. Cet aménagement a été possible grâce à une collaboration précieuse entre tous les services de la collectivité, qui se sont mobilisés pour préparer et animer le stand du 20 au 23 octobre 2023. Cet événement a permis de répondre aux questions des visiteurs et de les orienter vers les services compétents en fonction de leurs besoins.

Une vidéo pour promouvoir les compétences et services

Pour mieux valoriser les compétences de la Communauté de Communes et le travail de ses agents, une vidéo de présentation a été réalisée avec l'aide d'un vidéaste professionnel. Cette vidéo est utilisée comme support dans les offres d'emploi et est diffusée sur les canaux de communication tels que le site internet et YouTube. Elle permet de donner une image dynamique et moderne de la collectivité. Le projet a été officiellement présenté lors de la cérémonie des vœux 2024, montrant ainsi l'engagement de la communauté à améliorer sa communication et à valoriser son personnel.



Cohésion interne

Pour renforcer la cohésion interne et favoriser l'interconnaissance entre les agents, la Communauté de Communes a organisé deux événements conviviaux. Tout d'abord, un repas de Noël proposé par la direction générale a réuni tous les agents des services techniques et du siège autour d'un repas offert, un jeudi midi. Ce moment a permis aux équipes de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Ensuite, un temps fort en soirée a rassemblé l'ensemble des agents ainsi que leurs familles, lors d'un goûter de Noël suivi du spectacle « Gourmandise » de la Compagnie les Bas Bleus. Ce deuxième événement a été organisé par plusieurs agents volontaires, réunis en groupe de travail, qui ont contribué à planifier et à coordonner chaque aspect de cette soirée festive.

En chiffres

396

publications sur les réseaux sociaux (instagram et facebook)

9300

visites de la page facebook

676

visites de la page instagram

Perspectives 2024

- Refonte du site internet en lien avec les communes volontaires
- Mise en place d'une stratégie de communication internet et création d'un intranet

Valoriser et préserver l'environnement

- Cycles de l'eau
- Environnement
- Gestion des déchets

CYCLES DE L'EAU

En 2023, la Communauté de Communes a créé le service des « cycles de l'eau ». Ce service regroupe la gestion de l'eau potable, l'assainissement collectif et non collectif, les rivières et l'eau pluviale, dans le but de traiter de manière cohérente et unifiée la gestion de la ressource en eau.

4 volets d'activités

Assainissement
collectif

Assainissement
non collectif

Eau potable

Cycles de l'eau

Eau potable

Dans le cadre de la gestion patrimoniale des réseaux, quatre chantiers ont été réalisés :

- Plogastel Saint Germain Saint Avé : 1 476 ml pour un coût de 105 000 € HT
- Landudec Kervargon : 728 ml pour un coût de 110 000 € HT
- Pouldreuzic, carrefour du bourg, renouvellement de 4 vannes : 136 ml pour un coût de 58 000 € HT (voir photo ci-dessous)
- Plozévet Menez Gored : 1 178 ml pour un coût de 195 000 € HT



Travaux
Pouldreuzic

En chiffres

11 482

abonnés
+3,2% par rapport à 2022

893 117 m³

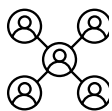
consommés

86,85 %

de rendement de réseau

2 722 233 €

de budget



3 ETP

634 km

de réseau d'eau potable

3

sites de production
d'eau potable

3 650 m³

de stockage

7

stations d'épuration

46

postes de relèvement

118 km

de réseau
d'assainissement collectif

2

contrats de
délégation de
service public

Assainissement non collectif



Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 029-242900710-20240926-CC_2024_09_119-DE

En chiffres

6633

filières d'assainissement
collectif, chiffre **stable**
par rapport à 2022

559

contrôles de bon
fonctionnement

131

contrôles de
cession immobilière

104

contrôles de
réalisation

20 949 €

de budget

En chiffres

4 916

branchements, **+3,6%**
par rapport à 2022

501 552

m3 d'effluents traités

100 %

des bilans
réalisés conformes

3 433 879 €

de budget

Assainissement collectif

Plusieurs chantiers ont été réalisés dans le domaine de l'assainissement collectif.

Le 1er juillet, l'extension du réseau d'assainissement rue de la mer à Pouldreuzic a été mise en service, permettant ainsi de desservir 104 habitations (voir photo 1).

Par ailleurs, après la phase 1 qui concernait la rue du centre et la rue d'Audierne, les travaux des phases 2 et 3 pour le renouvellement des réseaux d'assainissement ont été lancés à Plozévet. Ces travaux précèdent les futurs aménagements prévus dans cette commune (voir photo 2).

En outre, la station d'épuration par lagunage de Penhors à Pouldreuzic a été réhabilitée. Cette réhabilitation a inclus la réalisation d'un enrochement sur l'ensemble de la périphérie des bassins, renforçant ainsi la durabilité et l'efficacité de la station (voir photo 3).



Cycles de l'eau

Chantier de renaturation de Lessunus

Le marais rétro-littoral de Lessunus, situé à l'exutoire du ruisseau côtier de la Virgule, joue un rôle crucial dans la gestion des cycles de l'eau et la préservation de la biodiversité en tant que zone humide. Délimité par un cordon de galets littoral d'environ 200 mètres de long sur 30 à 50 mètres de large, il évolue naturellement sous l'influence des crues du ruisseau, de la houle et des niveaux marins. Classé en Zone d'Action Prioritaire Anguille, ZNIEFF de type 1 et Natura 2000, ce site abrite une roselière rare sur la côte, et constitue un corridor de migration essentiel pour de nombreuses espèces d'oiseaux paludicoles ainsi qu'un lieu de nidification et d'accueil pour les jeunes anguilles pendant leur migration.

Positionné à l'interface terre-mer, le marais joue également un rôle épuratoire en ralentissant les transferts de pollution diffuse entre le bassin versant et la mer. Le cordon de galets, façonné par l'hydromorphologie maritime, agit comme une barrière naturelle contre les intrusions maritimes. Cependant, les aménagements humains ont altéré son fonctionnement : un aqueduc en béton installé dans les années 90 pour réguler les niveaux d'eau et

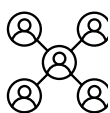
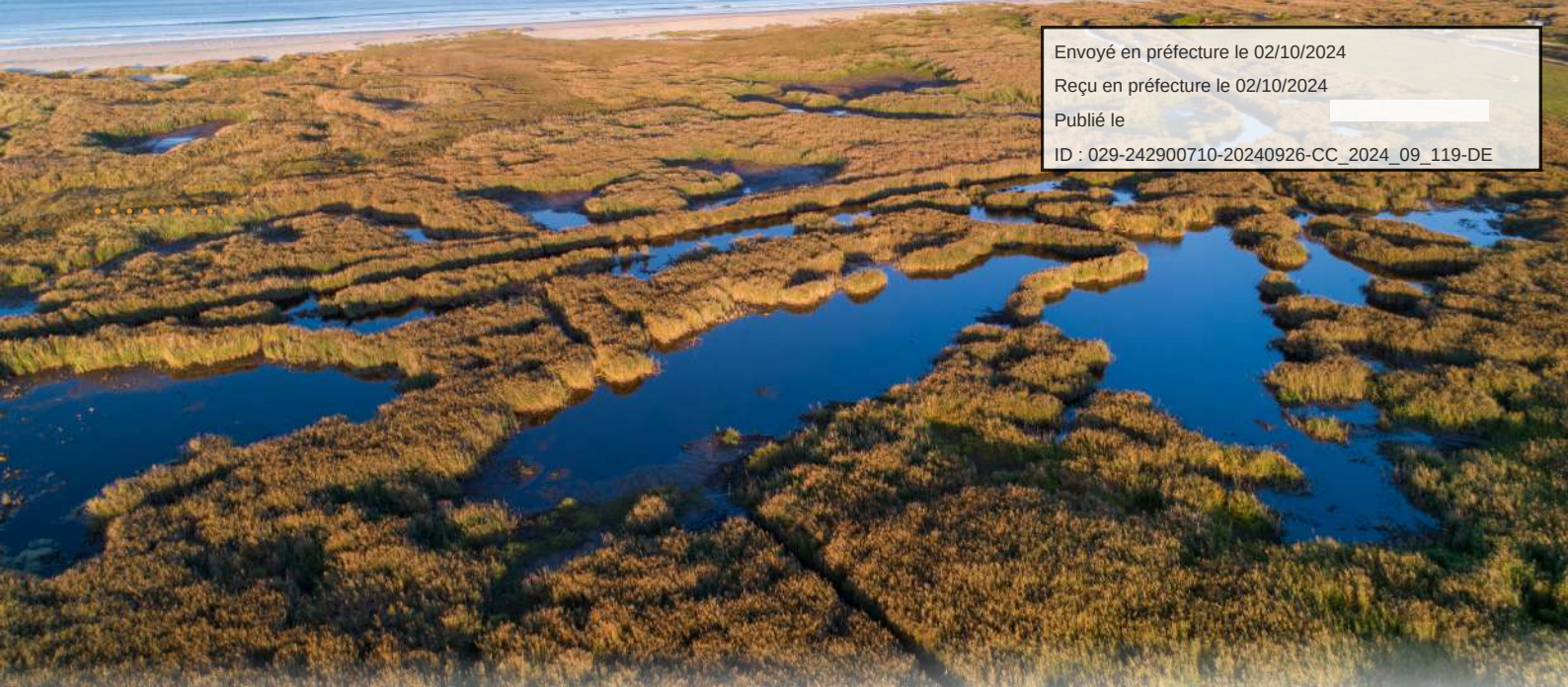
maintenir la continuité du GR 34 est désormais colmaté et en détérioration. De plus, une route traversant le marais entrave ses fonctions écologiques et hydrauliques. La route est souvent inondée, nécessitant des interventions pour abaisser le niveau d'eau dans le marais en ouvrant des brèches dans le cordon de galets. Ces interventions sont toutefois délicates à maîtriser.

Pour restaurer l'équilibre hydromorphologique et écologique du marais, maintenir cet espace naturel remarquable et favoriser la libre circulation des espèces, la Communauté de Communes a initié un programme d'action. En 2023, les travaux ont concerné l'adaptation de la route pour améliorer la capacité des ouvrages hydrauliques, l'ouverture d'un passage pour la petite faune et le rehaussement du niveau de la route à 5,20 m NGF afin de réduire la nécessité d'interventions sur le cordon de galets.

La renaturation du cordon de galets est également envisagée, avec la suppression de l'aqueduc pour favoriser une ouverture naturelle du cordon de galets et limiter les interventions anthropiques. Ce projet est co-financé par l'état (40%), l'agence de l'eau (17%) et la CCHPB (42%).

Perspectives 2024

- Création du système d'assainissement du bourg de Gourlizon (réseau + station d'épuration)
- Renouvellement des réseaux d'assainissement du bourg de Plonéour-Lanvern avant aménagement.
- Projet de structuration du service assainissement non collectif dans une dynamique d'accompagnement et de conseil aux usagers, de contrôle des ANC avec mise en place de pénalités en cas de non conformité, de mise en place d'aides financières.
- Lancement des études pour la réhabilitation du réservoir de Kerlavar en Plonéour Lanvern - Amélioration des filières de traitement de Saint Ronan et Saint Avé
- Fin du chantier de Lessunus



5 ETP



114 528 €

20

bacs à marée
répartis sur le littoral

160 ha

de terrains
Conservatoire
du littoral en gestion

21

itinéraires
de randonnée (hors GR34) :
4 liaisons,
14 circuits pédestres,
3 circuits VTT

204 km

de linéaire rando (hors GR34)

ENVIRONNEMENT

Le service Environnement est gestionnaire des espaces naturels du Conservatoire du littoral et des circuits de randonnée du territoire. Dans ce cadre, il propose une découverte et une sensibilisation à l'environnement à destination de tous les publics.



Animations nature

Lors des animations nature, les participants sont sensibilisés à la protection de l'environnement et à la découverte des sentiers intérieurs parfois méconnus du grand public.

Cycle de conférences

Une des actions phares de cette année a été la mise en place d'un cycle de conférences avec pour fil rouge la thématique « Nous, citoyens, acteur des transitions ».

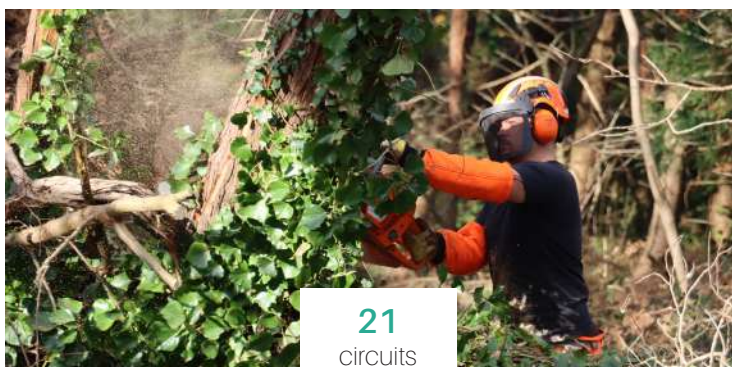
- « L'humain dans le vivant » animée par Gilles Boeuf sur la préservation de l'environnement. 200 personnes à Pouldreuzic en mars ;
- « De la graine au bouquet » animée par Sofi Vairon sur la culture de fleurs locales. 20 personnes à Gourlizon en juin ;
- « Observateurs du littoral » animée par Agathe Bouet sur le programme de science participative BioLit. 30 participants à Tréogat en septembre.
- « Consommer sans déchets » animée par Claire Cariou sur la réduction et le zéro déchet. 20 participants à Plozévet en décembre.

Amélioration du balisage et entretien des sentiers de randonnée

Durant 15 jours, 3 agents ont procédé au remplacement de bornes anciennes et à l'installation de nouvelles plaquettes de randonnée sur l'ensemble des circuits afin d'améliorer la signalétique et l'orientation des randonneurs. Comme chaque année de mai à septembre, les agents du service environnement réalisent 1 à 5 passes sur l'ensemble des circuits gérés par la CCHPB en vue de dégager la végétation et ainsi assurer le passage des randonneurs.

Entretien post tempête Ciaran

L'ensemble des 21 circuits de randonnée de la CCHPB ont été impactés par d'importantes chutes d'arbres dues à la tempête Ciaran. Les travaux de dégagement et de mise en sécurité des circuits ont été réalisés par 3 agents avec l'aide apportée par la forte mobilisation de communes et d'associations.



21
circuits
dégagés

Opération les bons plants

Proposée à la CCHPB depuis 1987, cette opération permet aux habitants du territoire de profiter de tarifs préférentiels dans le cadre d'un achat groupé d'essences locales. : en 2023, 62 commandes pour un total de 4620 arbres vendus (top 3 des arbres les plus vendus : 1. Le Troène, 2. Le Noisetier, 3. L'Eglantier).

En chiffres

433 participants aux
34 sorties nature grands public

568 enfants sensibilisés au
cours des 20 sorties nature
scolaires et ALSH.

270 participants sur les 4
conférences organisées

4620 arbres vendus lors de
l'opération Les bons plants

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 029-242900710-20240926-CC_2024_09_119-DE



2 km
de clôtures
installées

Protection des dunes à Trunvel

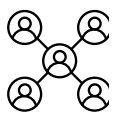
Depuis de nombreuses années les dunes souffrent d'une fréquentation importante qui les fragilise. Pilotés par le Conservatoire du littoral et à l'initiative des services environnement des Communautés de communes bigoudènes (Haut et Sud), des travaux de mise en défens ont été réalisés en mars 2023 entre les communes de Tréguennec et de Tréogat pour permettre la régénération de la dune. Sur Tréogat, environ 2 km de clôture ont été installés et des panonceaux ont été fixés afin d'informer le public de ne pas franchir les clôtures.

Projet de création de la RNR dunes et paluds bigoudènes

La démarche de demande de classement en réserve naturelle régionale mettant la concertation locale au cœur de ce projet s'est poursuivie à un rythme soutenu. En 2023, 23 réunions de concertation ont eu lieu : 3 comités techniques, 6 groupes de travail, 14 réunions avec les acteurs socio-économiques, partenaires institutionnels et associatifs, sans compter les échanges bilatéraux. Le dépôt du dossier est prévu pour fin 2024.

Perspectives 2024

- Poursuite du projet de demande de classement de la RNR dunes et paluds bigoudènes.
- Implantation des panneaux littoraux.
- Gestion des terrains Conservatoire et communautaires par l'éco-pâturage en lien avec le service déchets.
- Création d'une nouvelle boucle de randonnée de 6 km à Plogastel-Saint-Germain.



14 ETP



4 300 208 €

2

déchèteries
communautaires

1650

conteneurs OM

900

points de
collecte OM

152

points de collecte
emballages recyclables

260

jours de collecte/an

GESTION DES DÉCHETS

Le service déchets est en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés. Il est équipé de deux déchèteries communautaires et assure des actions en faveur de la réduction et d'un meilleur tri des déchets



Démarrage des travaux de la nouvelle déchèterie communautaire sur la commune de Pouldreuzic

Les travaux de transformation de l'ancien centre de transfert des déchets recyclables en déchèterie sur la commune de Pouldreuzic ont débuté en avril 2023. Ces travaux réalisés en moins d'un an vont permettre aux usagers de bénéficier d'un équipement aux normes et d'un confort d'utilisation accru :

- Le dépôt des déchets végétaux et gravats au sol sera désormais réalisé sur une surface en enrobé ;
- Les garde-corps des caissons seront à une hauteur facilitant le vidage,
- Le croisement entre les prestataires en poids-lourds et les usagers ne sera plus possible, renforçant la sécurité de tous.

L'exploitation du site par les agents d'accueil en sera facilitée et permettra une meilleure visibilité des dépôts des différents flux.

Conclusions de l'étude d'optimisation du service gestion et valorisation des déchets

L'étude d'optimisation du service gestion des déchets, lancée fin 2022, a conforté le schéma actuel de collecte (en apport volontaire), et a validé la mise en place d'un contrôle d'accès en déchèterie ainsi que le recrutement de deux agents, en déchèterie et en gestion administrative. Par ailleurs, le compostage in situ ou compostage à domicile a été privilégié, au regard de la typologie d'habitats présente sur le territoire composé de plus de 90 % de maisons individuelles. Cette solution permet la gestion à la parcelle des biodéchets et d'éviter les impacts tant financiers qu'environnementaux du transport.

Poursuite des actions de communication liées à la prévention des déchets

Les soirées compost ont été proposées à partir de 2023, elles sont des rendez-vous incontournables pour les usagers souhaitant appréhender la méthode de compostage. Elles sont proposées tous les premiers mardis du mois et durent environ une heure. 116 personnes y ont participé en 2023. En décembre, la Communauté de Communes a proposé en lien avec le SYMEED 29 l'exposition photos #365 Unpacked dans un lieu fréquenté par différents publics (parc de l'usine Raphalen sur la commune de Plonéour-Lanvern). Cette exposition est une série de photos d'Antoine REPESSE qui questionne nos modes de consommation et apporte des solutions concrètes pour s'y mettre. Une conférence de Claire Cariou « Zéro déchet, goutte d'eau ou effet boule de neige » a également permis de questionner nos habitudes de consommation et leurs impacts sur la production de déchets. Enfin, la participation à l'événement « Bienvenue dans ma maison zéro déchet » aura permis aux agents de la collectivité, élus et participants à l'événement de découvrir un centre de tri et le process industriel permettant de trier les différents emballages.



Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 029-242900710-20240926-CC_2024_09_119-DE

127
composteurs vendus

744
participants aux ateliers
de sensibilisation au
compost

58 892 passages
à la déchèterie située à
Plonéour-Lanvern, soit
6% de plus qu'en 2022

794 kg
de déchets par an
et par habitant

15 000 tonnes
de déchets produits
chaque année

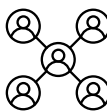
82%
des déchets
valorisés ou recyclés

Perspectives 2024

- Ouverture de la nouvelle déchèterie communautaire et de la plateforme de broyage des végétaux à Pouldreuzic ;
- Extension des horaires d'ouverture de la déchèterie de Plonéour-Lanvern pour une meilleure qualité de service ;
- Mise en place de nouvelles filières de recyclage concernant notamment les produits et matériaux de construction, les articles de bricolage et de jardinage, les jouets ;
- Recrutement d'un agent pour la facturation de la redevance et la gestion du fichier relatif au contrôle d'accès en déchèterie.

Développer une économie en adéquation avec le cadre de vie

- Développement économique
- Équipements communautaires
- Voirie
- Mobilités
- Habitat



1 ETP



939 673 €

6

zones d'activités

1

espace
coworking

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique est facteur d'attractivité pour un territoire, il apporte de nouvelles activités et contribue activement à la vie locale et au développement de l'emploi. Le service économique de la Communauté de Communes accueille, oriente et accompagne les entreprises locales, les porteurs de projets, en mobilisant ses réseaux et ses partenaires sur le territoire. Il informe sur le tissu économique, les filières clés, le contexte local, les partenaires à rencontrer : il propose la commercialisation de terrains en zones d'activités économiques, il aide à la recherche d'immobilier, par la mise en relation avec les bons interlocuteurs, à la recherche de financements, en lien avec les partenaires, il organise des moments d'échanges et d'événements et travaille étroitement avec l'office du tourisme.

Renouvellement des partenariats

Une nouvelle convention a été établie entre la Région Bretagne et la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, visant à renforcer le soutien aux initiatives économiques dans les centres urbains et ruraux. La signature officielle de cette convention a eu lieu le 17 octobre, lors de la rencontre des entreprises, avec Mme Laurence Fortin, Vice-Présidente en charge de l'économie à la Région Bretagne (1). Cet événement fût également l'occasion de renouveler le partenariat avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie lors de la signature de la convention en présence du Président Claude Ravalec (2). Enfin, la Communauté de Communes a également renouvelé son partenariat avec la Chambre d'Agriculture le 13 avril, via la signature de la convention en présence d'Hélène Le Roux, présidente du territoire de Cornouaille à la Chambre d'agriculture (3).



1



2



3

Événements économiques et partenariats renouvelés

En 2023, deux événements économiques majeurs ont renforcé le tissu économique local. Le 17 octobre, la rencontre annuelle des entreprises a réuni 50 chefs d'entreprises locaux, agriculteurs, commerçants et artisans, permettant de tisser des réseaux et de partager des informations clés. La Région Bretagne y a présenté le nouveau Pass Commerce et Artisanat. Plus tôt dans l'année, le 13 avril, une réunion a rassemblé 60 agriculteurs pour les informer sur les services de la CCHPB, notamment les aides à l'installation en agriculture et les services de France Services.



KerInno Village, 2ème édition

La seconde édition de Ker Inno Village a été lancée du 10 mai au 15 septembre 2023, avec un jury se réunissant le 4 octobre pour désigner le lauréat. Début octobre, Mme Gaelle Lamarque, créatrice des « Fermentés du Bocal », a été proclamée lauréate de cette deuxième édition.

Commerces communautaires

En 2023, plusieurs commerces communautaires ont connu des changements significatifs. À Peumerit, Ty Mo Jet a été repris en février et rebaptisé « Le Stalaouen ». Couleur Pays a fermé définitivement le 31 mai, mais les élus envisagent un nouveau projet pour cet emplacement. Le Barmad a traversé une période difficile avec le décès soudain du gérant, mais après quelques semaines de fermeture, le commerce a été repris par sa conjointe fin juin.

Zones d'activités :

Des terrains ont été vendus dans plusieurs zones d'activités, avec quelques terrains encore disponibles : 2 à Bellevue/ Gourlizon, 3 à Kerandoaré/ Plogastel-Saint-Germain et 1 à Kerlavar 2/ Plonéour-Lanvern. Par ailleurs, 3 terrains ont été vendus à Pencleuziou à Plovan. En 2023, une nouvelle étape commence avec le lancement de la commercialisation des terrains à Menez Kerguelen à Plozévet. Enfin, le service a travaillé tout au long de l'année sur l'inventaire des ZA et leur signalétique.

Aides, accompagnement, coworking

Le service poursuit son accompagnement des acteurs économiques en leur apportant un soutien technique pour les demandes d'aides et de conseils. À noter également que suite à l'accueil de nouveaux agents à la CCHPB, la salle partagée du coworking a été réaménagée en bureaux à destination des agents. Une étude est en cours pour pallier à ce manque d'espace.

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 029-242900710-20240926-CC_2024_09_119-DE

En chiffres

79 220 €

d'aides versées

dont

76 220 €

au titre du Pass
Commerce et Artisanat
(PCA) (15 dossiers, 11
clos et 4 en cours)

3000 €

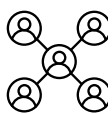
au titre de l'Aide à
L'installation (IA)
(1 dossier)

3

terrains vendus

Perspectives 2024

- Mise en oeuvre d'un schéma camping-car
- Lancement d'une 3^e édition de Ker Inno Village



2 ETP



1 539 863 €

4

équipements
communaux : 1 salle
de spectacle, 2 espaces
multifonctions, 1 pôle
nautique

3

commerces
communaux

7

bâtiments gérés par le
service : siège CCPB,
services techniques, 2
EHPAD, 1 silot agricole, 2
déchèteries

22 700 m²

de surface
globale en gestion,
CIAS compris

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Le service bâtiments de la Communauté de Communes gère une dizaine de bâtiments dédiés aux activités de la communauté ainsi que des équipements communaux destinés aux habitants. Il supervise et suit les travaux confiés à des prestataires externes, tout en assurant également des interventions en régie.

Optimisation du service

L'année 2023 avait pour objectif l'optimisation de l'organisation du service bâtiment pour assurer le suivi des opérations de maintenances générales, par la prise en charge de plus de 330 interventions par l'agent polyvalent bâtiment. Un soin particulier a été apporté à la coordination des moyens de gestion des consommations, à l'encadrement des opérations et à la gestion des coûts d'intervention.

Travaux

Les travaux de la salle polyvalente la Sirène à Plonéour-Lanvern sont terminés après 10 mois de chantier pour un montant à hauteur de 400 000 €. Par ailleurs, les 50 points lumineux de la grande Halle Raphalen ont été remplacés par des équipements LED pour un montant de 24 600 €.

L'éclairage scénique de la salle Avel dro a été remplacé dans son intégralité associé à un logiciel de gestion des effets lumière. Dans ce cadre la Communauté de Communes a bénéficié du soutien financier du département et du Centre National de la Musique et a par la même occasion, engagé une opération d'investissement pour remplacer les équipements essentiels à la production d'événements culturels sur le territoire.



La Sirène avant et après travaux

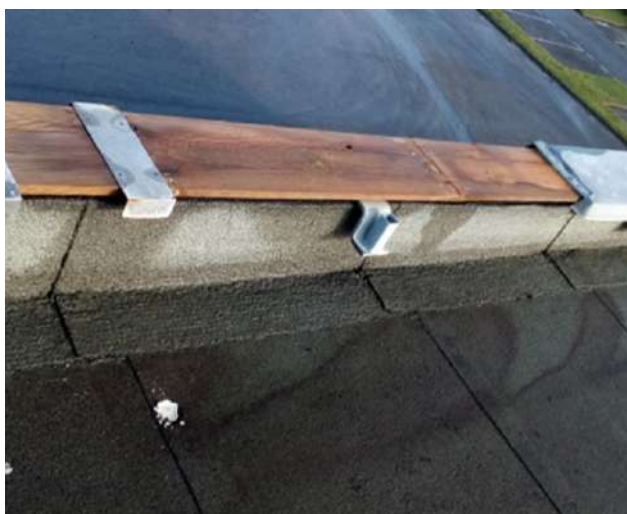
Sobriété énergétique

L'année 2023 a été marquée par la réalisation d'études et de diagnostics divers, inscrivant la collectivité dans une dynamique d'exemplarité en matière de gestion et d'amélioration énergétique de son patrimoine bâti. La mise en place du plan de sobriété en 2023 a permis une baisse de la consommation électrique de 21% au siège de la CCHPB et de 13% aux services techniques par rapport à 2022.

Par ailleurs, des audits énergétiques ont été réalisés pour analyser l'enveloppe thermique des bâtiments, identifier des améliorations et orienter les travaux, réduisant ainsi les consommations et les coûts. Ces audits sont également nécessaires pour obtenir des subventions pour des travaux de rénovation énergétique. Le service a mandaté un bureau d'études pour réaliser un audit énergétique sur le bâtiment de la Maison France Services. Sur la base de cet audit un programme de rénovation est engagé afin de permettre des diminutions de consommation de chauffage, de renforcer l'attractivité, le confort et la qualité d'accueil. Le scénario de travaux retenu permet de revoir complètement l'enveloppe du bâtiment pour atteindre un objectif de gain de 66% en énergie par rapport à l'état initial.

Tempête Ciaran

La tempête Ciaran de novembre 2023 a eu pour conséquence plus de 70 000 € de dégâts sur les bâtiments de la collectivité. Les travaux sont pratiquement tous finalisés grâce à l'engagement des agents et à la réactivité de nos prestataires face à l'ampleur et la soudaineté de l'événement.



dégâts matériels de la salle multifonctions à Plogastel-saint-Germain suite à la tempête Ciaran

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 029-242900710-20240926-CC_2024_09_119-DE

En chiffres

21 %

de réduction de consommation électrique au siège de la CCHPB

13 %

de réduction de consommation électrique aux services techniques

346

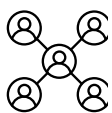
interventions en régie

135

interventions par entreprise

Perspectives 2024

- Rénovation énergétique du bâtiment France services
- Amélioration et optimisation des équipements de production chaleur pour les bâtiments communautaires
- Changement du matériel de sonorisation pour l'Avel Dro
- Redéfinition des conventions de gestion des équipements communautaires



8 ETP



939 673 €

500 km

de voirie d'intérêt
communautaire

VOIRIE

Le service voirie de la Communauté de Communes gère 500 km de routes d'intérêt communautaire. Il a en charge l'entretien des routes, y compris l'élagage, le fauchage et la sécurité routière.

Élagage et Fauchage

Le service voirie a préparé la relance du marché d'élagage et de fauchage pour 2024. En 2023, 40 jours de prestations d'élagage ont été facturés, dont 15 jours afin de dégager le gabarit routier réglementaire facilitant ainsi les travaux de voirie et le passage des camions de collecte. Le fauchage des accotements des routes intercommunales (RIC) a été effectué sur un linéaire total d'environ 1000 km en mai, suivi du débroussaillage des accotements et talus en juillet pour le même linéaire. Le service suit également les prestations et la réponse aux réclamations.

Sécurité Routière et Signalisation

En matière de sécurité routière, le service a géré les études, les consultations et les travaux de glissières de sécurité. Il a supervisé la dépose de 44 m de glissières métalliques écrasées et leur remplacement par la fourniture et la pose de glissières bois-métal au moulin de Kerrivarc'h à Guiler-Sur-Goyen (46 m), au lavoir de Kerbenoc'h à Plonéour-Lanvern (26 m), et au ruisseau de Bondivy à Plonéour-Lanvern (26 m). Le service a également réalisé un marché de signalisation horizontale, géré la consultation des entreprises et analysé les offres pour l'entretien des marquages routiers dans plusieurs secteurs, en plus d'étudier et d'organiser les travaux d'aménagements de signalisation verticale et horizontale, incluant la création de zones 30, de chicanes et de recalibrages de carrefours.



78 mètres
de glissières installées

Accompagner les communes

Le service apporte une assistance technique aux communes dans la préparation, le suivi et la réalisation de certaines opérations complexes (digue de Trunvel à Tréogat, remblai de Kerouenquen à Plogastel St Germain, Moulin d'Hascoet et pont de Quélordan à Plonéour-Lanvern). Les communes peuvent également solliciter le service pour participer à la réflexion sur les aménagements de sécurité.

Gestion des eaux pluviales

Le service accompagne les communes dans la gestion des problématiques d'eaux pluviales (débordements, travaux de confortement des réseaux, curage des buses...) hors zones agglomérées. Il a également étudié des solutions de cheminement des eaux pluviales.

Au quotidien

Au quotidien, le service répond aux demandes d'urbanisme pour les autorisations de permis de construire et d'aménagement, et fournit des avis pour les accès riverains sur les RIC. En tant que gestionnaire sur les routes d'intérêt communautaire, le service effectue un contrôle des opérations de déploiement de la fibre optique et de renforcement et de sécurisation des lignes électriques en partenariat avec le syndicat Mégalis et le Syndicat Départemental et d'énergie et d'équipement du finistère (SDEF). Il participe également à la surveillance du domaine public routier (panneaux, couches de roulement, structure de voirie...). Le service a participé notamment, en partenariat avec les communes du territoire et le Conseil Départemental du Finistère, à la remise en circulation des infrastructures routières suite à la tempête Ciaran. Mobilisation des équipes pendant trois semaines, pour assurer la remise en sécurité des routes et des équipements.

Régie Voirie

En 2023, la régie voirie a effectué d'importants travaux d'entretien et de réparation des chaussées :

- 160 tonnes d'émulsion et 1 450 tonnes de granulats ont été utilisés pour réaliser environ 50 000 m² d'enduit superficiel.
- 20 tonnes d'enrobée à froid ont servi à l'entretien ponctuel des chaussées, notamment pour combler les nids-de-poule.

En plus de ces travaux, la régie voirie a également réalisé :

- Le curage des fossés et le dérasement des accotements.
- L'entretien de la signalisation verticale.
- Le remplacement et le curage de buses en travers de chaussée.



Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 029-242900710-20240926-CC_2024_09_119-DE

ENTRETIEN

40

jours d'élagages

1000 km

de fauchage des
accotements

225

points de dégradations
relevés sur les réseaux
aériens après les tempêtes de
l'automne.

78

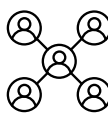
mètres de
glissières installées

50 000 m²

d'enduits superficiels
réalisés en régie

Perspectives 2024

- Achat d'un poids lourd et d'une pelle pour les travaux de curage et dérasements ;
- Renouvellement et restructuration du marché d'entretien de la voirie communautaire ;
- Utilisation d'enrobés tièdes et froids ;
- Travaux sur le jallonnement cyclable dans le cadre du schéma directeur vélo communautaire.



0,5 ETP

8

liaisons cyclables
bourg-plage

100

km d'itinéraires
jalonnés vélo

3

lignes de transport
en commun

1

service de transport
à la demande

MOBILITÉS

Le service mobilité de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, lancé en mars 2023, se concentre sur le développement de solutions de transport adaptées aux besoins des habitants. Il promeut les mobilités douces comme le vélo, soutient le covoiturage et cherche à améliorer l'offre de transport en commun, en partenariat avec la Région Bretagne, qui gère le transport régional. L'objectif est de garantir des solutions de mobilité efficaces et accessibles pour tous.

Création d'un service mobilité

En 2023, un chargé de mission mobilité a été recruté à mi-temps pour permettre la mise en œuvre opérationnelle de la Stratégie Mobilité Ouest-Cornouaille, validée en 2022. Cette étude diagnostique identifie plusieurs leviers pour améliorer la mobilité sur le territoire : rendre l'information plus accessible aux habitants, développer la pratique du covoiturage aujourd'hui sous exploité sur le territoire, créer des liaisons cyclables sécurisées et attractives, optimiser l'offre de transport en commun.

Une fois l'appropriation des documents cadres, une hiérarchisation des actions à engager a été réalisée en fonction de la plus-value pour le territoire, des délais nécessaires et des coûts de mise en œuvre. Ainsi, dès septembre, une étude comparative sur les différentes solutions mobilisables pour développer le covoiturage a été lancée à l'échelle de l'Ouest-Cornouaille en partant des données et constats existants pour le territoire.



Mobilité des actifs

La Communauté de Communes a contribué à une étude lancée par l'État sur la mobilité des actifs en Cornouaille. Pilotée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer avec l'accompagnement de Quimper Cornouaille Développement et réalisée par le Cerema, cette étude a identifié plusieurs enjeux (développement du covoiturage, amélioration du transport en commun, réseau cyclable performant, mise en place d'une gouvernance opérationnelle), consolidant les projets d'actions de la CCHPB.

Convention pluriannuelle de partenariat en faveur de la mobilité

Un important travail a été réalisé avec la Région et les EPCI de l'Ouest-Cornouaille pour rédiger une convention (2023-2027) visant à conforter et améliorer le partenariat sur des thématiques clés : développement de l'offre de transports et des services pour limiter le besoin de l'automobile, accès de toutes et tous aux services de mobilité, mise en place d'un cadre de gouvernance adapté... Cette convention a été signée par toutes les parties fin 2023.

Installation d'un compteur routier pour analyser le trafic

Le compteur posé à Penhors a comptabilisé 1198 vélos (5,8% du total) entre le 19 juin et le 2 juillet (avec un record de 136 passages le dimanche 25 juin) mais il a aussi comptabilisé 17982 voitures (85,8% du total) sur la même période.. Cette initiative vise à mieux comprendre la circulation sur cette portion de la route du Vent solaire et à évaluer l'efficacité du chaudiou, une voie partagée entre voitures et cyclistes. Les données collectées pendant quinze jours ont permis d'analyser les heures de pointe et la répartition des types de véhicules, fournissant des informations précieuses pour optimiser l'aménagement des infrastructures.

Mai à Vélo

En 2023, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden a pris part au projet « Mai à Vélo », une initiative visant à encourager l'usage quotidien du vélo à travers des défis territoriaux pour parcourir le maximum de kilomètres possible durant le mois de mai. À cette occasion, un rallye nature à vélo, co-organisé avec le service environnement, a été proposé au grand public. Cet événement a combiné la Fête de la Nature et Mai à Vélo.



État des lieux des itinéraires cyclables

Durant l'année écoulée, un état des lieux complet des itinéraires cyclables communautaires a été réalisé. Cette initiative avait pour objectif d'identifier les zones nécessitant des améliorations prioritaires afin de renforcer la sécurité et l'attractivité du réseau cyclable.

Envoyé en préfecture le 02/10/2024
Reçu en préfecture le 02/10/2024
Publié le
ID : 029-242900710-20240926-CC_2024_09_119-DE

En chiffres

133

participants au
challenge « Mai à vélo »

8436

km comptabilisés

1198

vélos comptabilisés entre le
19/06 et 02/07 sur la D40

17 982

voitures comptabilisées entre
le 19/06 et 02/07 sur la D40

Perspectives 2024

- Lancement d'une étude sur des solutions de covoiturage et mise en place d'une expérimentation de ces solutions ;
- Participation à l'opération Mai à Vélo ;
- Lancement d'une étude pré-opérationnelle pour l'aménagement de l'ancienne voie de chemin de fer du « Train carottes » en voie cyclable ;
- Élaboration d'un schéma directeur vélo communautaire pour identifier le maillage stratégique à envisager à moyen terme ;
- Réflexion sur les solutions de transport solidaire dans le cadre du projet Bien vieillir.

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

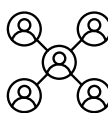
Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 029-242900710-20240926-CC_2024_09_119-DE

Conforter le lien social

- Habitat
- Jeunesse
- France services
- CIAS
- Culture



1,6 ETP



86 646 €

HABITAT

Le service habitat a pour mission la mise en œuvre et le suivi de la politique habitat. Ce service est mutualisé à l'échelle du pays Bigouden.

L'élaboration de la stratégie bigoudène en matière d'habitat

La CCHPB et la CCPBS ont poursuivi l'élaboration mutualisée de leurs programmes locaux de l'habitat (PLH) respectifs, réunis dans une stratégie commune en matière d'habitat. Lors du comité de pilotage du 22 mai 2023, le scénario de développement et le document d'orientations pour la période 2025-2030 ont été validés. Ce travail sera suivi de la validation du programme d'actions et de l'avis des communes sur ce document au cours de l'année 2024.

L'information, le conseil et l'orientation des ménages en matière d'habitat

Les partenaires de la CCHPB offrent un service neutre et gratuit d'information, de conseil et d'orientation des particuliers en matière d'habitat. L'Agence Départementale de l'Information sur le Logement (ADIL) apporte un conseil en matière juridique, administrative et financière. 240 ménages de la CCHPB ont été renseignés en 2023 (215 en 2022). Réseau TYNEO (l'Espace Conseil France Rénov') a renseigné près de 280 ménages en matière de rénovation énergétique (250 en 2022). Ces partenaires dispensent des rendez-vous avec les particuliers au sein de la Maison Frances Services. Ils ont aussi animé deux conférences lors de la Foire exposition du Pays bigouden en octobre sur les panneaux solaires photovoltaïques et l'investissement locatif.



110 participants lors de la conférence sur les panneaux solaires photovoltaïques

Le développement des logements abordables

Par l'intermédiaire de son fonds d'intervention foncière et immobilière (le « FIFI »), la CCHPB accompagne financièrement les communes dans leur stratégie de maîtrise foncière et favorise la production de logements abordables. En 2023, la commune de Landudec a été accompagnée pour son opération rue Ar Marquis (montant de subvention : 37 500€). Par ailleurs, 56 logements locatifs publics ont été programmés par les bailleurs sociaux au sein de 4 opérations à Plonéour-Lanvern (Brenanvec, Kerallain) et Pouldreuzic (Saint Fiakr, Friche Bosser-Andro).



Projet de logements locatifs publics Finistère Habitat – Friche Bosser-Andro à Pouldreuzic

Les aides à l'amélioration de l'habitat

La CCHPB a mis en place des aides financières pour accompagner les ménages dans leurs travaux de rénovation. « Osez rénover » abonde les aides de l'Anah à la rénovation énergétique, l'autonomie des personnes et la lutte contre le mal logement. « Osez investir » accompagne les ménages qui accèdent à la propriété et réalisent des travaux de rénovation énergétique. La CCHPB accompagne enfin les propriétaires qui mènent des travaux de ravalement de façades. En 2023, la CCHPB a attribué près de 28 000 € d'aides auprès de 40 ménages.



L'aire permanente des gens du voyage du Pays Bigouden

L'aire mutualisée située à Ti Carré sur la commune de Pont-l'Abbé a accueilli 56 usagers en 2023 (81 caravanes) pour une durée moyenne de séjour d'environ 1 mois, soit un taux d'occupation de 37 % de l'aire (26 % en 2022).

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 029-242900710-20240926-CC_2024_09_119-DE

En chiffres

560

ménages informés, conseillés, accompagnés ou financés pour leurs travaux d'amélioration de l'habitat

65 500 €

d'aides « habitat » versées par la CCHPB dont

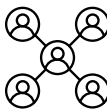
40 % aux particuliers et
60 % aux communes

56

logements locatifs programmés

Perspectives 2024

- Validation du PLH 2025-2030 de la CCHPB
- Premiers échanges avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Finistère pour l'élaboration d'une charte et d'une démarche de qualité des opérations d'habitat ;
- Mise en place d'un pacte territorial - France Rénov' pour accompagner les particuliers dans l'amélioration de leur habitat, à l'échelle des 4 intercommunalités de l'ouest Cornouaille ;
- Premiers échanges avec l'association Ailes pour le déploiement de la démarche de cohabitation solidaire, intitulée Tiss'âges.



1 ETP



120 788 €

7

associations
subventionnées

JEUNESSE

Le service jeunesse de la Communauté de Communes a pour mission de mettre en œuvre et de suivre la Convention Territoriale Globale (CTG) en collaboration avec la CAF et le Département. Son rôle consiste à décliner les actions prévues par cette convention, en veillant à leur bonne coordination et à leur adaptation aux besoins de la population. Le service assure également la coopération entre les différents partenaires et acteurs de l'enfance et petite-enfance, de la jeunesse, du handicap et de l'inclusion, afin de garantir une approche cohérente et inclusive sur l'ensemble du territoire.

Le pilotage et la coordination de la Convention Territoriale Globale

Le service jeunesse est en charge du pilotage d'une convention-cadre permettant d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire, relatif aux champs d'intervention de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : accès aux droits et inclusion numérique, petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, logement et habitat. Cette convention est signée pour 5 ans par la CAF, la Communauté de Communes, le Conseil Départemental du Finistère et les 10 communes du territoire du Haut Pays Bigouden. Elle permet au « chargé de coopération », agent du service jeunesse en charge de cette CTG, d'organiser les groupes de travail techniques regroupant les partenaires (associations, services enfance des communes...) et les instances décisionnaires, composées d'élus.

Poursuite du partenariat avec les associations jeunesse et parentalité

Le service jeunesse travaille en partenariat avec plusieurs associations afin de diversifier l'offre proposée aux jeunes et aux familles du territoire. La collectivité a fait le choix de signer des conventions de partenariat afin de soutenir et d'accompagner les actions portées par ces associations. La Communauté de Communes subventionne les associations suivantes : l'animation jeunesse de l'Ulamir du Goyen, le Point Accueil Ecoute Jeunes, la Mission Locale, l'association d'accompagnement à la scolarité « T'es Cap », le Lieu d'Accueil Enfants-Parents « la Famille Tortue », porté par l'association Hamac et Trampoline et la résidence habitat jeunes de la Fondation Massé-Trévidy.

Poursuite de temps de réflexion partagés

Des temps forts ont été menés à destination des professionnels du territoire en lien avec les EPCI de l'Ouest Cornouaille et des associations partenaires. Comme l'organisation d'une matinée multipartenariale autour de la santé des jeunes à Landudec, ou un temps d'échange autour de l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les espaces jeunes, en lien avec le Pôle Ressource Handicap 29.

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 029-242900710-20240926-CC_2024_09_119-DE

En chiffres

3363

jeunes accueillis à la SIJ

2802

jeunes sensibilisés lors d'actions collectives

561

jeunes accompagnés en suivi personnalisé

La Structure Infos Jeunes

La Structure Infos Jeunes (SIJ) est un service communautaire mutualisé avec le Pays Bigouden Sud qui accompagne les 11-30 ans du territoire bigouden sur des sujets variés (emploi, loisirs, santé, mobilité). Elle propose un accueil à Pont-l'Abbé et intervient hors les murs, en public ou en milieu scolaire.

Des interventions en milieu scolaire

La SIJ intervient dans les 11 établissements scolaires du Pays Bigouden. Au collège Notre-Dame de Penhors, un projet « construire son parcours », défini avec des enseignants a permis d'accompagner les élèves dans leur orientation scolaire à travers l'organisation d'ateliers permettant d'approfondir leurs valeurs, attentes et motivations personnelles et professionnelles. Au collège Henri-Le Moal de Plozévet des interventions sur les conduites à risque ont été menées auprès des classes de 3ème.

Des temps d'échanges et de sensibilisation

Un atelier « menstruation » à Landudec, organisé en lien avec la mairie et des professionnelles de santé du Conseil Départemental, a réuni 9 participants dont 6 jeunes de 10 ans venus s'informer de façon ludique.

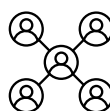


Focus sur le projet « Pocket Film »

Ce projet mené en partenariat avec les espaces jeunes du Pays Bigouden, a permis la réalisation de films par les jeunes, à partir de leur téléphone. Dix courts-métrages traitant de sujets de société forts tels que le harcèlement, le racisme, les problèmes environnementaux, la maltraitance et la pression scolaire ont été présentés lors d'une projection organisée le 2 juin 2023 au Cinéville de Pont-l'Abbé. Cette soirée, forte en émotions, a permis aux jeunes, aux professionnels et aux parents de témoigner et de réagir aux sujets traités.

Perspectives 2024

- Recrutement d'un deuxième chargé de coopération petite-enfance, enfance, parentalité, handicap ;
- Renouvellement de la Convention Territoriale Globale pour les années 2025-2029 ;
- Réalisation d'une plaquette « Grandir en Haut Pays Bigouden » à destination des familles du territoire, répertoriant les services petite-enfance, enfance, jeunesse du territoire ;
- Organisation d'une soirée ciné-débat pour sensibiliser au handicap et à l'inclusion ;
- Mise en place d'un projet inter-centre de loisirs autour des Jeux Olympiques et Paralympiques ;
- Création d'une bourse « projet jeunesse » afin de financer des initiatives de jeunes de 15 à 25 ans.



2.8 ETP

248

jours d'ouverture
annuel

25

partenaires

12

permanences
physiques

2

lieux d'intervention

FRANCE SERVICES

France Services oriente et accompagne les usagers dans leurs démarches quotidiennes et administratives. De nombreux partenaires tiennent des permanences sur site, couvrant divers domaines.

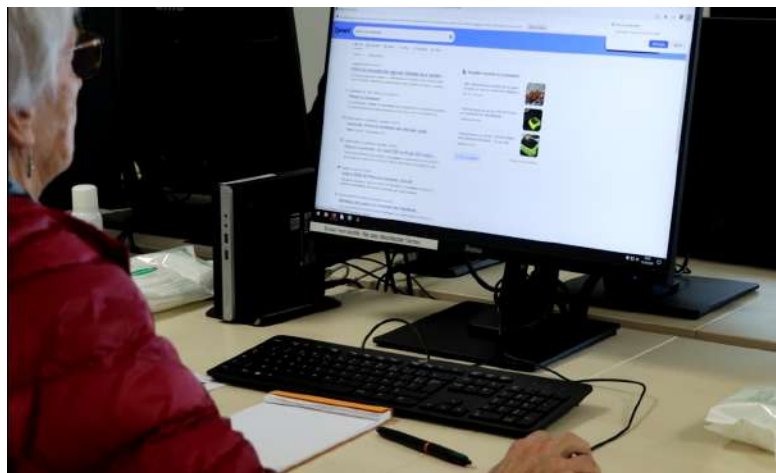


Une labellisation France services qui porte ses fruits

La labellisation France services en 2022 a permis à la Communauté de Communes d'affirmer sa volonté de déployer un service de qualité et de proximité pour les habitants. C'est dans ce sens que France services accueille de plus en plus de public grâce notamment au développement des outils de communication et du travail en réseau avec les mairies, opérateurs nationaux et associations locales, permettant ainsi une offre diversifiée de services rendus à la population au quotidien.

Accompagnement et partenariats

De nouveaux partenaires ont rejoint France services en 2023 : la Protection Maternelle Infantile et le service de médiation familiale de l'UDAF. Par ailleurs, France services a continué d'accompagner les personnes dans leurs démarches administratives avec l'appui en 2023 des 9 opérateurs nationaux, dans le cadre du pilotage national par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. En 2023, 4324 accompagnements ont été réalisés, en hausse de 37% par rapport à l'année précédente. Quant à la conseillère numérique, elle a développé son activité en réalisant 448 accompagnements. En outre, des rencontres interprofessionnelles ont été animées en partenariat avec des acteurs locaux et des opérateurs nationaux.



Une permanence délocalisée à Plozévet :

Une permanence délocalisée a vu le jour en juin 2023 à Plozévet, à la résidence la Trinité, au plus près des habitants. Organisés chaque premiers lundis du mois, elle permet d'accompagner les usagers dans les démarches administratives et dans l'usage des outils numériques. Objectifs de cette démarche : délivrer une offre de proximité, favoriser l'accès aux droits des résidents de la Trinité et à toute personne rencontrant un frein à la mobilité, et favoriser l'ouverture de l'établissement par de nouveaux services. En 2023 il y a eu **5 permanences, 26 accompagnements, 26 habitants de Plozévet et 2 personnes extérieures à la résidence.**

Horaires d'accueil

Avec l'arrivée d'une responsable, la continuité de service est désormais assurée et plusieurs changements ont pu être opérés en 2023 afin d'améliorer l'accueil : une extension des horaires d'ouverture au vendredi matin permettant d'augmenter l'ouverture à 29h hebdomadaires, la création d'une ligne téléphonique directe et d'un bureau permettant de recevoir les personnes en toute confidentialité.

En chiffres

4324

accompagnements

81,7 %

de visiteurs du
Haut Pays Bigouden

67 %

d'accompagnements
réalisés par France
Services

33 %

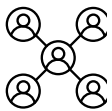
d'accompagnements
réalisés par les
partenaires

35 000 €

de financements de l'état
pour France services

Perspectives 2024

- Audit de contrôle France services
- Accompagner le renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) sur l'accès aux droits
- Développer « l'aller vers » les habitants pour l'accompagnement numérique
- Organisation de temps d'information collective d'accès au droit à destination du public



135 ETP



8 052 794 €

2

EHPAD

1

Résidence
autonomie

1

Service de Soins
Infirmiers à Domicile
(SSIAD)

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'Action sociale d'intérêt communautaire, par l'intermédiaire de son CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) se définit par des actions en faveur des personnes âgées et handicapées; par la coordination des actions en faveur du maintien à domicile et par la gestion des établissements d'accueil et services médico-sociaux.

6 réunions du conseil d'administration en 2023

- Adoption du projet d'établissement de la résidence la Trinité ;
- Participation à rédaction du projet de service du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) ;
- Inauguration de la salle de sport de la résidence la Trinité en décembre ;
- Signature convention pour la mise en place du nouveau service au sein du SSIAD : l'ESSIP, Équipe Spécialisée soins Infirmiers et Précarité ;
- Contrôle des établissements par l'Agence Régionale de Santé (ARS) ;
- Signature de l'accord conventionnel interprofessionnel de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) avec l'ARS et la CPAM ;
- Signature du Contrat Local de Santé (CLS) ;
- Adoption motion de soutien aux EHPAD en difficultés financières.

Composition du conseil d'administration

- **KERLOCH Josiane**, Présidente du CIAS
- **LE GUELLEC Yves**, Vice-président délégué à l'action sociale
- **BERRIVIN Annie**
- **BIGER Marthe**
- **BUREL Michelle**
- **BUREL Elodie**
- **CARADEC Jean-Louis**
- **DUFOUR Marie-Thérèse**
- **JAOUEN Gwénaëlle**
- **JONCOUR Martine**
- **KEREZEON Gilles**
- **LE BERRE Hélène**
- **LE BLEIS Jean-François**
- **NICOLAS Annie**
- **NICOLAS Patricia**
- **PERENNOU Marie-Suzanne**
- **PETON Gaby**
- **PICHON Franck**
- **TANGUY Isabelle**

Etude sur les enjeux du Bien vieillir

Pour mieux comprendre les besoins et attentes de la population, la CCHPB a lancé une enquête en avril dernier : 384 répondants dont 81% de + de 51 ans. Les résultats ont montré que 6 personnes sur 10 déclarent rencontrer des difficultés dans le quotidien et plus de 50 % des logements sont jugés inadaptés. Ce que l'on retient des attentes des habitants du Haut Pays Bigouden : un logement adapté, une mobilité facilitée, l'accessibilité des services, une ville bienveillante et un lien social maintenu. La Communauté de Communes et le CIAS du Haut Pays Bigouden se sont ainsi fixés comme principales orientations pour les 10 années à venir :

- La construction d'un nouvel EHPAD,
- Le développement de l'offre de logements, en résidence autonomie (extension prévue de 18 logements) et en habitat intermédiaire, dans le cadre des opérations de programme de logements portées par les communes,
- Le renforcement de l'aide à domicile et de soin pour faciliter le maintien chez soi
- Le développement de nouvelles formes d'habitat, comme la colocation intergénérationnelle (dispositif Tiss'âges)

L'objectif est de produire une cinquantaine de logements supplémentaires entre 2024 et 2030 et autant après 2030, soit environ une centaine de logements pour compléter l'existant.

Des temps forts dans les établissements

La danse à la rencontre des personnes âgées du Haut Pays Bigouden, en résidence et à domicile :

Les danseuses Julie Nioche et Milena Gilabert sont allées à la rencontre des habitants de Parc an Id, de la Trinité et du SSIAD, en novembre dernier. Elles ont proposé une série de solos chorégraphiques improvisés à partir d'un mot donné par le spectateur à la danseuse. Si vous souhaitez découvrir ces grands moments d'émotion et de partage.

A la rencontre de la troupe de théâtre de Cornouaille :

Les 24 et 25 septembre, l'artiste Jeanne Bleuse a enchanté les habitants de la résidence de Parc-an-Id avec son spectacle « Invitation au voyage ». Accompagnée de sa roulotte, ses chevaux, un clavecin et un piano, elle a fait découvrir des œuvres classiques, ravivant des souvenirs et touchant les cœurs. Ce concert a également marqué le début d'un jumelage de trois ans entre le Théâtre de Cornouaille, des élèves de 6e du collège de Notre Dame de Penhors et la résidence de Parc-an-Id. Ensemble, ils participeront à des ateliers d'écriture, dont les textes seront mis en musique par Jeanne Bleuse.



Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 029-242900710-20240926-CC_2024_09_119-DE

En chiffres

66

résidents à l'EHPAD de
Parc an Id

12

résidents à l'EHPAD de la
Trinité

48

résidents à la résidence
autonomie de la Trinité

62

bénéficiaires du SSIAD

6,5

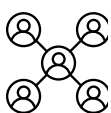
places au service
ESSIP/SSIAD

150

bénéficiaires du réseau
gérontologique

Perspectives 2024

- Appel à projet pour le développement des résidences autonomie
- Rédaction projet d'établissement de Parc an Id et règlement de fonctionnement
- Adoption règlement intérieur du CIAS
- Nouvelle convention 2024-2026 CLIC
- Expérimentation dispositif cohabitation solidaire
- Lancement mission programmatrice pour projet bien vieillir



1 ETP



213 151 €



CULTURE

Le service culture accompagne le développement et la promotion d'une politique culturelle intercommunale, partagée et concertée, dans le respect des droits culturels des habitants et en complémentarité avec les communes du territoire. Il assure la gestion des affaires culturelles et le développement de l'action culturelle territoriale. Il participe également à la définition de projets stratégiques et accompagne les acteurs culturels en favorisant leur coordination et leur structuration.

Le développement d'une politique culturelle intercommunale

En 2022, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, associée à celle du Pays Bigouden Sud, a mené un diagnostic culturel de territoire. Partagé et participatif, il a bénéficié de l'accompagnement méthodologique de Culture Lab 29. La démarche qui a mobilisé élus et agents, acteurs culturels et habitants, a été restituée publiquement au printemps 2023 à Plonéour-Lanvern. Forte de ces résultats et avec la volonté de structurer sa politique culturelle, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden a poursuivi le travail avec le développement de son projet culturel de territoire dès l'été 2023. La phase participative s'est déployée sur l'automne. Des groupes de travail composés d'élus, d'acteurs culturels, et d'habitants selon les thématiques, se sont réunis deux à trois fois pour imaginer les actions à mettre en œuvre à partir des objectifs prioritaires par le territoire. Après analyse et formulation de scénarios, le projet a été soumis aux arbitrages des élus communautaires.

Un Pacte culturel de territoire

En parallèle de l'élaboration de la politique culturelle communautaire, le service a travaillé à la rédaction d'un pacte de développement culturel de territoire avec l'État-DRAC Bretagne, la Région Bretagne et le Département du Finistère. Premier territoire du Finistère repéré par les institutions pour sa dynamique culturelle, le Haut Pays Bigouden pourra ainsi bénéficier du renforcement de la convergence des politiques publiques mises en œuvre en matière culturelle sur le territoire et d'un accompagnement spécifique, technique et financier, pour assurer le déploiement de son projet. En parallèle, il a promu cette démarche hors territoire, notamment en participant à une table-ronde à Questembert le 7 octobre 2023, dans l'objectif de témoigner et d'échanger avec les élus et acteurs présents autour de la méthodologie suivie et des actions menées dans le Haut Pays Bigouden. Enfin, le service anime la commission « culture » intercommunale qui a instruit et suivi les différentes affaires culturelles menées en 2023. Composée d'un élu référent par commune, elle s'est réunie 5 fois. Ses membres ont également été sollicités dans le cadre de l'élaboration de la politique culturelle du territoire (ateliers participatifs, rencontres).

Langue bretonne

Le 16 mars 2023, la Communauté de Communes a formalisé son ambition de faire vivre et rendre visible la langue bretonne dans la sphère publique, en se lançant dans la démarche de labellisation de la charte « Ya d'ar brezhoneg », portée par l'Office Public de la Langue Bretonne. Avec cette signature, la Communauté de Communes s'engage à atteindre le niveau 2 du label dans un délai de 3 ans, par la mise en œuvre de 17 actions



Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 029-242900710-20240926-CC_2024_09_119-DE

L'accompagnement et le soutien aux acteurs du territoire

Le service s'attache également à mettre en œuvre sa mission d'accompagnement, de conseil et d'expertise à destination des acteurs culturels du Haut Pays Bigouden. En 2023, plusieurs initiatives notables ont été réalisées :

Carte des acteurs et équipements culturels

En collaboration avec Culture Lab 29, le service a développé une carte interactive des acteurs et équipements culturels du Pays Bigouden, accessible en ligne via GoGoCarto. Cet outil vise à renforcer l'interconnaissance entre les acteurs culturels et à mieux informer les habitants.

Valorisation du patrimoine au domaine du Guilguiffin

Lors des Journées Européennes du Patrimoine, le service a soutenu l'ouverture au public du domaine privé du Guilguiffin, un site patrimonial emblématique. Développées avec le service culture, des visites et activités ont été proposées par des étudiants de l'IUP Patrimoine (UBO - Quimper) regroupés au sein de l'association Culture Connexions. L'événement a accueilli 128 élèves des écoles de Plogastel-Saint-Germain et de Landudec qui ont été invités à découvrir le domaine et les métiers qui participent à la restauration du château. Ils ont également eu l'opportunité de rencontrer à cette occasion Erik Orsenna, avec lequel ils ont pu échanger autour du métier d'écrivain. Le samedi et le dimanche suivants, ce sont plus de 280 personnes qui ont participé aux visites guidées tout public.

Conventions de partenariat et subventions

Le service assure également le suivi des conventions multi partenariales et pluriannuelles, développées et signées en 2022, qui engagent la CCHPB et ses partenaires à construire leurs actions dans des objectifs partagés pour le développement culturel du territoire, jusqu'en 2025.

Le soutien aux acteurs et à leurs projets est, de plus, assuré par le versement de subventions. En 2023, ce sont 194 597 € de subventions qui ont été versés aux associations du territoire.



Le développement de l'action culturelle territoriale

Le service culturel de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden soutient activement les communes et les acteurs culturels dans le développement de projets variés. En 2023, plusieurs initiatives marquantes ont vu le jour :

Rallye-Patrimoine pour les Journées Européennes du Patrimoine

À l'occasion de la 40^e édition des Journées Européennes du Patrimoine, le service a coordonné l'organisation d'un rallye-patrimoine impliquant les dix communes du territoire. Proposé début septembre, ce week-end a permis aux habitants de découvrir des sites historiques variés, sous la thématique de la pierre, tout en renforçant leur compréhension de l'histoire locale. Cet événement a été reconnu parmi les 50 coups de cœur de la Région Bretagne pour son approche ludique.

L'IMPASSÉ-E : Danse et Interaction Sociale

En collaboration avec les associations Méduse et A.I.M.E., le service a co-construit une action culturelle à destination des usagers du CIAS. Le projet « L'IMPASSÉ-E », une initiative chorégraphique conçue par Julie Nioche, a offert des représentations dans deux EHPAD du territoire et directement au domicile de personnes âgées isolées. Animé par deux danseuses, ce dispositif chorégraphique est conçu pour continuer à agir et rencontrer à travers la danse.

An Tren Karotez : The Road Movie

En partenariat avec le Collectif de la Meute, le service a coordonné une action artistique intitulée « An Tren Karotez : The Road Movie ». Pendant les vacances de février et avril, quatorze jeunes du territoire ont participé à des ateliers créatifs (écriture, cinéma, photomontage, vidéo-mapping), aboutissant à un spectacle. Ce projet a permis de redécouvrir l'histoire du mytique Train Carottes à travers une déambulation publique à Plonéour-Lanvern, marquée par une mise en scène sonore et visuelle.



En chiffres

26

demi-journées de rencontre et de partage pour enrichir le projet culturel

81

acteurs et structures ayant participé aux ateliers du projet culturel

194 597 €

de subventions dont 7 090 € à destination d'acteurs non conventionnés

Perspectives 2024

- Rédaction et vote du projet culturel de territoire
- Restitution publique du projet culturel
- Mise en œuvre du PCT
- Signature officielle d'un pacte de développement culturel avec l'État-DRAC Bretagne, la Région et le Département

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 029-242900710-20240926-CC_2024_09_119-DE

HAUT PAYS BIGouden

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES